

Chant | Franck Garcia 06 76 50 22 92 (à partir de 10 ans)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Bouverie			14H>19H		
Perrussier		15H>20H			15H>20H



Piano/Accordéon/Saxophone/Flûte/Synthé/Clavier | Philip Valdissera 06 85 62 19 66

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Perrussier	17H>19H	16H>20H30	10H>19H	16H30>20H30	16H30>20H30



Formation musicale | Philip Valdissera 06 85 62 19 66

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Perrussier	17H>19H	16H>20H30	10H>19H	16H30>20H30	16H30>20H30



Tarifs

Disciplines	Tarifs mensuels
	Cours individuels
Formation musicale + instrument ou chant* / 1/2h par semaine	50 €
Tarif dégressif*	35 €
Ateliers de groupe	
Atelier de groupes - 1h ou 1h30 par semaine selon le niveau	30 €

* Tarif dégressif membres d'une même famille ou inscription supplémentaire (2 instruments)

École Municipale des Arts

Impasse Barbacane

83520 Roquebrune-sur-Argens

ema@mairie-roquebrune-argens.fr

04 98 11 36 85



www.roquebrune.com
onglet Culture



Activités & tarifs

Année scolaire 2023-24

Programmation complète proposée par l'École Municipale des Arts de Roquebrune-sur-Argens



La Bouverie - le Perrussier - les Issambres





ÉDITO

Maintien de l'École Municipale des Arts une décision mûrement réfléchie

Notre volonté et notre engagement envers la Culture ne faiblit pas et cette année encore, notre but est d'améliorer, encore et toujours, le confort et la qualité des enseignements prodigués aux élèves de l'École Municipale des Arts. Qu'ils soient amateurs de chant, désireux d'apprendre le solfège ou la maîtrise d'un instrument de musique, qu'ils soient mineurs ou majeurs, la Municipalité est en quête de valorisation culturelle diversifiée. Dans ce but, dès la rentrée de septembre 2023, deux changements vont être apportés.

Tout d'abord, la localisation des cours dispensés pour la partie Village va se situer au Perrussier. En effet, ce lieu est appelé à devenir un espace scénique qui se veut rassembleur de mise en lumière des arts de la scène et de leur enseignement.

Le second changement consiste dans la différenciation de tarification entre catégories d'élèves. Si le tarif des cours individuels demeure inchangé à 50€, des tarifs différents seront appliqués selon le cas.

En effet, dès lors qu'un élève prendra plusieurs cours, en instruments ou chant, le 1^{er} sera facturé 50€ mais dès le second, un tarif de 35€ sera proposé, de même lorsque des membres d'une même famille seront inscrits, le montant du 1^{er} sera à 50€ et à partir du 2^e, à 35€. Les cours collectifs reprennent, avec une tarification à 30€.

La Municipalité a ainsi à cœur de tenir compte, dans cette nouvelle tarification, d'une volonté d'équité ainsi que des effets de la crise économique en cours. Nous espérons ainsi obtenir autour des Arts, par l'unité de lieu et d'action et l'évolution des tarifs, la satisfaction du maximum d'élèves.

Bonne rentrée musicale à tous

Jean **CAYRON**

Maire de Roquebrune-sur-Argens

Piano | Rémi Bauchmann 06 77 66 27 53

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Bouverie	13H45>19H45		13H45>17H30		13H45>20H
Issambres		16H>20H		16H>20H	



Guitare | Patrick Carradori 06 11 05 84 25

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Perrussier	14H>20H		14H>20H		
Bouverie				14H>20H	14H>20H



Batterie | Bernard Perrin 06 85 70 09 64

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Perrussier	10H>19H		11H>14H	17H>19H	
Bouverie		17H>19H	17H>19H		



Basse | Yannick Draoulec 06 87 41 92 23

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Bouverie			10H30>16H30 17H>20H30	16H30>20H30	



Formation musicale | Yannick Draoulec 06 87 41 92 23

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Bouverie			10H30>16H30 17H>20H30	16H30>20H30	

